

135. La formation du secteur martinien

Henri Galinié

Citer ce document / Cite this document :

Galinié Henri. 135. La formation du secteur martinien. In: Tours antique et médiéval. Lieux de vie, temps de la ville. Tours : Fédération pour l'édition de la Revue archéologique du Centre de la France, 2007. pp. 364-367. (Supplément à la Revue archéologique du centre de la France, 30);

https://www.persee.fr/doc/sracf_1159-7151_2007_ant_30_1_1885

Fichier pdf généré le 20/02/2020

134. La Cité et la basilique Saint-Martin L'espace urbain vers 600

The City and the basilica of S^t Martin

The townscape c. 600

Henri Galinié, Elisabeth Lorans

Les éléments connus de la topographie historique touchent essentiellement les domaines religieux et funéraire.

Le nom de Tours évoque en priorité la ville de Martin.

Repères urbains essentiels (Fig. 47)

- Dans la Cité, (*site 3*) les habitations, essentiellement en architecture de terre, se révèlent difficiles à identifier alors que les mobiliers dénotent une occupation d'un rang social élevé. Un grand bâtiment (Bâtiment 5) à soubassement de pierre organise les lieux pendant un siècle.

- Par Grégoire de Tours, le développement du complexe épiscopal est attesté dans la Cité (*texte 92*).

- Hors les murs, l'attraction exercée par le

culte martinien se concrétise. Elle se traduit par l'importance de la basilique édifée par l'évêque Perpet en 471 et la multiplication des édifices satellites au 6^e siècle à l'initiative des évêques et de l'aristocratie. Un groupe basilical répond hors les murs au groupe épiscopal de la Cité (*textes 91, 135*).

- Entre les deux pôles se trouvent les petits monastères de Saint-Julien et de Saint-Vincent (*texte 92*).

- Aucune trace d'inhumation n'est attestée dans la Cité. L'inhumation *ad sanctos* dans le secteur martinien est prépondérant ; la basilique de Saint-Martin supplante la basilique primitive de Lidoire (*sites 7, 8, texte 139*).

- Au sud-est de la Cité (*site 6*), près de la poterne sud-est, une petite nécropole que n'accompagne aucun édifice religieux est en

usage aux 5^e-7^e siècles pour une population inconnue.

- Le site 16, à proximité du monastère de Saint-Julien, livre des traces d'occupation domestique, d'activités artisanales et agricoles proches du fleuve. Un gain dans le fleuve est attesté sur ce site (*site 16*).

- Depuis une date imprécise (4^e, 5^e ou 6^e siècle) et pendant une durée incertaine, des groupes de tombes certainement liées à des habitats très difficiles à identifier témoignent de nouvelles formes d'occupation de l'espace hors les murs. De l'est vers l'ouest, les sites 6, 14, 48, 10, 11, 64, 15, 23, 12, 67, 8 et aussi récemment 73 révèlent des groupes d'inhumations pratiquées hors de tout contexte chrétien. On observe donc une forme d'usage du sol qui reste à préciser (*textes 135, 139*).

135. La formation du secteur martinien

The development around the basilica of S^t Martin

Henri Galinié

Entre le 4^e et le 10^e siècle, le secteur occidental est transformé de façon radicale, d'une zone péri-urbaine à vocation funéraire, en un nouveau pôle de l'espace urbain (Fig. 48).

La tombe de Martin et la basilique, 5^e-7^e siècle

En 397, l'évêque Martin fut inhumé dans une simple tombe, au milieu d'autres sépultures, loin de la tombe de son prédécesseur

Lidoire mais plus près de la Cité. Vers 440 son successeur Brice fit recouvrir la tombe d'un petit édifice où lui-même se fit inhumer en 442 (*textes 91, 92*).

En 471 l'évêque Perpet consacra une nouvelle basilique remplaçant celle de Brice. Plus vaste, elle marquait l'éclat de la renommée de saint Martin, évangéliste des Gaules (*texte 83*). A la suite de Perpet les évêques oeuvrèrent avec succès pour promouvoir la

vertu de saint Martin en Gaule et au-delà. C'est donc à la fin du 5^e siècle que le programme chrétien pour l'ouest est réellement développé.

En quelques décennies la nouvelle basilique fut entourée d'autres édifices, à l'intérieur d'une clôture – l'*atrium* – qui délimitait le monastère à proprement parler.

Dans cet *atrium* se trouvaient, au 6^e siècle, les cellules des desservants de la basilique,

des sanctuaires mineurs, la matricule pour le secours aux pauvres, des lieux d'accueil, un monastère de femmes fondé par Ingytrude, un baptistère.

Le fait marquant de ces siècles est qu'une communauté vint s'installer sur place alors que, jusque-là, la basilique était desservie par les clercs de la cathédrale.

Un autre indicateur de la place prise par la basilique Saint-Martin dans la topographie religieuse de Tours est le transfert du baptistère qui traditionnellement à cette époque se trouve auprès de la cathédrale.

Répond ainsi au groupe épiscopal de la Cité ce que Luce Pietri a dénommé un groupe basilical martinien, à 800 m à l'ouest.

Vers 600 la basilique Saint-Martin et son vicus

Hors de la clôture de l'*atrium* furent fondés d'autres édifices entre 500 et 600 : Saint-Pierre-et-Saint-Paul, Saint-Venant plus tard chargé de la sépulture des chanoines, un monastère d'hommes par la reine Radegonde, un monastère de femmes par une chartraine nommée Monégonde, en un lieu imprécis vers Saint-Pierre-le-Puellier, un autre monastère en un lieu inconnu fondé par un certain Brachion et peut-être le monastère de Saint-Médard vers Saint-Lidoire.

Le terme de *vicus*, pour distinguer la basilique Saint-Martin et ses alentours de la Cité, la *civitas*, est employé à deux reprises aux 6^e et 8^e siècles :

- par Grégoire de Tours qui l'appelle *vicus* des chrétiens (*vicus christianorum*), certainement de façon anachronique en faisant allusion au temps mythique de Gaius, antérieur à la Paix de l'Église (*texte 93*) ;

- par le récit de la vie de saint Eloi qui précise que le saint orfèvre séjourna dans une maison du *vicus*, hors les murs de la Cité lorsque le roi Dagobert l'envoya restaurer le sépulcre de saint Martin.

Le groupe basilical, puis le monastère de

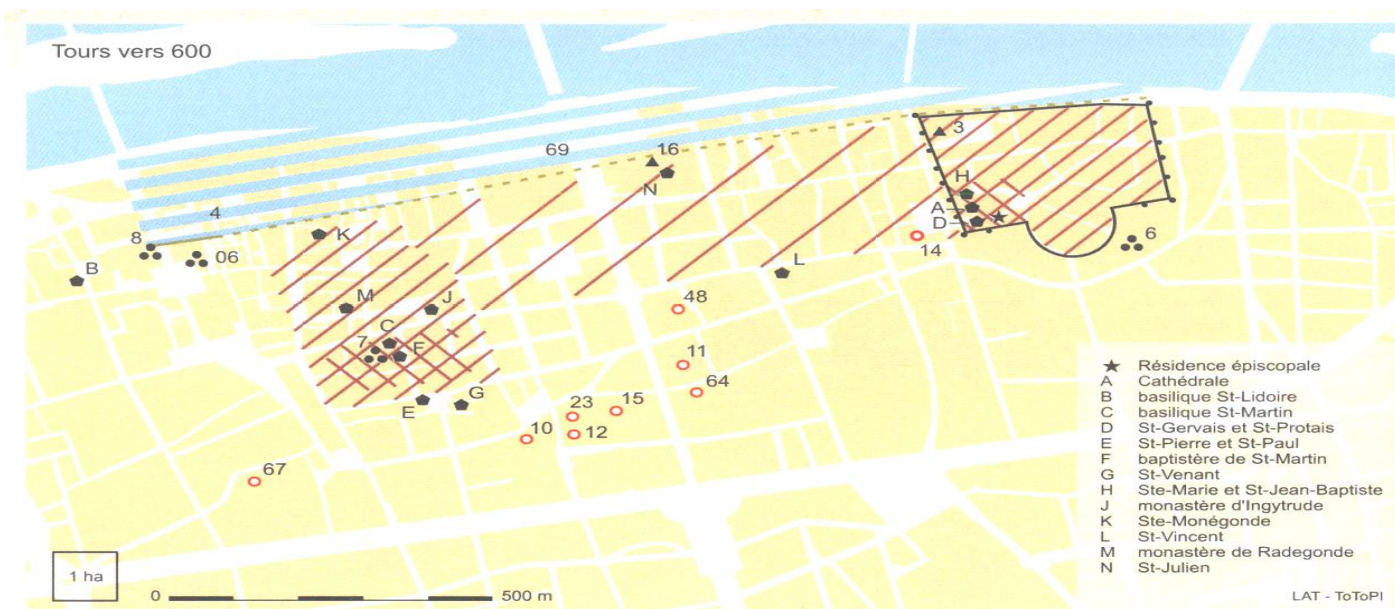


Fig. 47 : Tours vers 600

Mur d'enceinte de la Cité : sites 3, 6

Habitat privé : site 3

Occupation domestique : site 16

Lieux d'inhumation : sites 6, 8, 06, 7

Édifices chrétiens : site 7

Occupation indéterminée et mal datée, domestique/funéraire : sites 14, 48, 11, 64, 15, 10, 2, 23, 67

Activités agricoles : sites 16, 11, 64

Trait de rive : site 8

Grève de la Loire : site 8

Lit de la Loire : sites 69, 4

Édifices religieux d'après Grégoire de Tours :

Résidence épiscopale (*domus ecclesiae*)

Cathédrale, basilique Saint-Lidoire, basilique Saint-Martin, Saints-Gervais et Saint-Protais, Saint-Pierre et Saint-Paul, baptistère de Saint-Martin, Saint-Venant, Sainte-Marie et Saint-Jean-Baptiste, monastère d'Ingytrude, Sainte-Monégonde, Saint-Vincent, monastère de Radegonde, Saint-Julien

Saint-Martin devaient être entourés, dès le 6^e siècle, d'établissements satellites séparés les uns des autres. Les fouilles archéologiques ne montrent pas un tissu d'habitat dense et continu mais, au contraire, des zones d'occupation claires.

Lieu de dévotion, le complexe martinien apparaît comme un centre fréquenté par des pèlerins dont l'accueil est assuré aux abords de la basilique.

Une réorganisation du monastère se traduit par une mise à l'écart des laïcs, peut-être au 8^e siècle à en juger par la composition de la population inhumée (*site 7*). La fondation de l'église Saint-Pierre-au-Cimetière, comme chapelle funéraire dans un nouveau lieu d'inhumation, attestée plus tardivement, accompagna vraisemblablement cette refonte qui correspond au moment où les moines de Saint-Martin s'émancipèrent de

la tutelle épiscopale. Une occupation domestique et funéraire est attestée à proximité (*sites 10, 23*).

Saint-Martin et son burgus au 9^e siècle

Au début du 9^e siècle, les frères du monastère de Saint-Martin ne sont plus moines mais chanoines. Ils sont alors plus de deux cents. Autour de la clôture du monastère se trouve un *burgus* c'est-à-dire une agrégation d'habitations, d'ateliers, d'échopes, d'unités de vie où est regroupée une population affectée à la subsistance et au service de la communauté des chanoines et des pèlerins de même qu'à l'entretien du vaste complexe qu'est devenu le monastère. Peut-être sont-ce ces gens dont on ne sait rien que l'on entrevoit dans les fouilles par quelques fosses, structures ou terres noires (*sites 1, 7, 8, 10, 11, 23, 67, textes 138, 139*).

En l'absence de chiffres précis, on peut estimer la population du monastère et de son *burgus* entre 1500 et 2500 habitants, nombre élevé pour l'époque.

On trouve dans le *burgus* des traces d'activités liées au pèlerinage et à l'approvisionnement

des habitants, vente de pain, de vin, certainement aussi d'objets de dévotion (*sites 1, 7*).

Dans le monastère et alentour furent bâtis de nouveaux édifices religieux aux 8^e et 9^e siècles : parmi les futures églises paroissiales, on trouve déjà mention de Saint-Pierre le Puellier, Saint-Hilaire, Saint-Simple, ainsi que d'hospices d'accueil liés au pèlerinage à Notre-Dame de l'Ecrignole et à Saint-Clément (*texte 87*).

Saint-Martin, son castrum et son suburbium au début du 10^e siècle

Lors des raids normands dévastateurs pour les grands monastères (853-903 à Tours), les chanoines de Saint-Martin abandonnèrent leur établissement et mirent le corps de Martin à l'abri, d'abord en Berry puis en Bourgogne, avant de rentrer dans la Cité aux défenses refourbies (866-877). Entre 903 et 918, ils édifièrent un *castrum* autour de leur monastère (*texte 85*).

Des choix déterminants furent alors faits, dont on peut reconstituer le déroulement et l'emprise spatiale par la confrontation des sources écrites et des plans du 18^e siècle

(*texte 97, 148 Fig. 67*). L'enceinte n'engloba qu'une partie du monastère, laissant hors les murs des édifices comme Saint-Venant et Saint-Clément. La partie nord de l'enceinte était dévolue dès l'origine aux laïcs. L'abbé laïc Hugues et le doyen Téotolon s'attachèrent à obtenir du roi l'extension de l'immunité dont disposait le monastère d'abord à la zone des laïcs *intra muros* en 918, puis au *suburbium* en 919. Fonctionnellement ce n'était pas la nouvelle enceinte qui séparait chanoines et laïcs mais la clôture du quartier canonial qui coupait le *castrum* en deux parties. La partie nord du *castrum* fonctionnait de pair avec le *suburbium sancti Martini*.

Jusqu'en 918, le monastère de Saint-Martin et le *burgus* étaient localisés par les textes in *suburbio civitatis*, dans le territoire de la Cité. Dès l'achèvement de l'enceinte, les gens de Saint-Martin promurent un *suburbium sancti Martini*, enclave dans le territoire de la Cité et soustrait à l'autorité de cette dernière. Le doyen Téotolon s'appliqua aussi à assurer au monastère la maîtrise foncière de ce nouveau territoire en procédant à des échanges de terrain (*textes 97, 98, 144*).

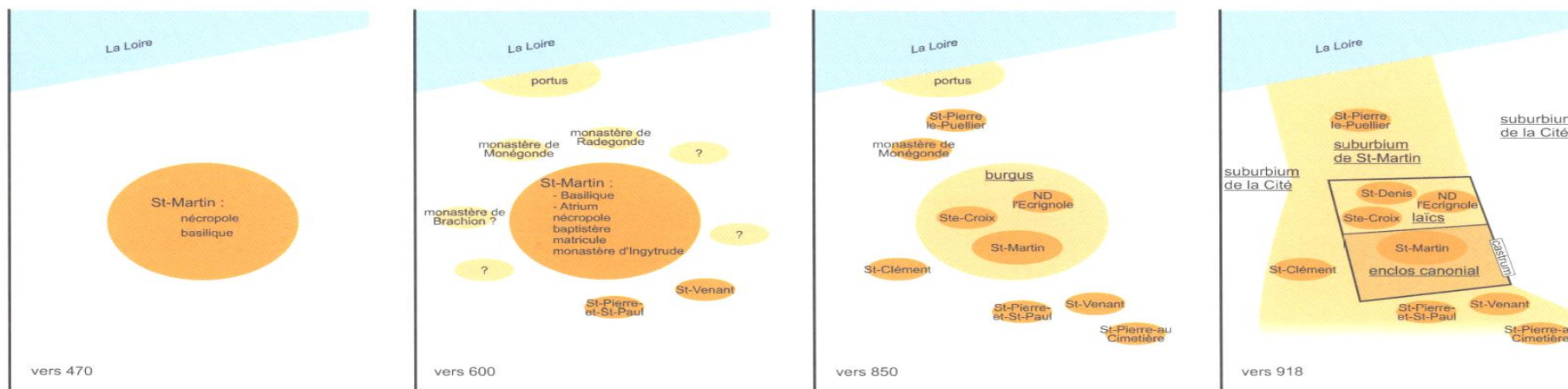


Fig. 48 : De la basilique de Perpet aux castrum et suburbium sancti Martini.

Comment expliquer le rôle urbain du monastère de Saint-Martin ?

Le monastère de Saint-Martin a donné matière au développement d'une agglomération à proprement parler, Châteauneuf. Pour autant, les siècles qui vont de 400 à 950 se situent dans une autre perspective, celle du développement d'un haut lieu de la chrétienté.

Ce n'est pas seulement le succès du pèlerinage qui est la cause principale de ce développement. Les multiples donations foncières dont le monastère bénéficia de même que le renom de la protection royale accordée par les rois francs expliquent en grande partie le phénomène.

La vertu et le prestige de Martin étaient si grands que le monastère devint le centre d'un domaine dispersé, issu des donations,

dont il assura la gestion depuis Tours au profit des deux cents frères et de leur entourage dans l'accomplissement de leur mission de louange divine et d'accueil des pauvres (*texte 138*).

Les surplus engendrés par les possessions martinienues et les dons reçus furent pendant très longtemps investis dans trois directions : la gloire de Dieu en embellissant la basilique et en lui assurant un fonctionnement quotidien à la hauteur du prestige de saint Martin, la charité due aux indigents et l'expression du rang des frères dans la société.

Au moment du démarrage de l'économie médiévale, donc de la division du travail et du développement du capital marchand, le monastère se trouvait dans une situation privilégiée due à son expérience dans deux

domaines : l'échange à longue distance et l'approvisionnement régulier d'un lieu de consommation, la capacité à mobiliser les artisans jusque-là attachés à son service pour des tâches très diverses relevant des fonctions banales et développées (*texte 115*).

Références

Gasnault 1961, Galinié 1981, Pietri 1983, Galinié 1996, 2001, Noizet 2002, Galinié et al. 2003, Noizet 2007.

136. De TVRONOS TRICCOS au différent E, la place de la monnaie de Tours

Coins minted in Tours or its region, from Gallic to Modern mints

Christian Theureau

Seront considérées ici les monnaies portant le nom de Tours ou fabriquées dans la ville. L'inventaire de la collection produite par les fouilles du LAUT montrera les choix préférentiels donnés à leur utilisation sur place, comparativement aux monnaies venues d'ailleurs. Ainsi, on examinera successivement les productions gauloises des Turones, les espèces des ateliers féodaux du début du Moyen Age, puis celles, médiévales et modernes, de l'atelier royal de Tours. Les monnaies romaines seront absentes car toutes en provenance d'ateliers extérieurs à la Touraine qui n'en comptait pas (*texte 120*).

Le nom de Tours

Le nom de Tours tient une place très honorable dans l'histoire de la numismatique française. On le rencontre pour la première fois, sous la dénomination de son éponyme TVRONOS (peuple des Turons), sur trois types de monnaies gauloises émises à la veille ou durant la conquête romaine. Il ne reparaitra qu'à la fin du 6^e siècle, après une très longue interruption, sous des formes variables (TVRONES, TVRNIS...) désignant la Cité comme chef-lieu. En même temps, les noms de l'église épiscopale Saint-Maurice et de l'abbaye Saint-Martin seront rencontrés pour la première fois parmi l'émergence des mul-

Territoires, réseaux

tiples désignations de *vici* révélées par les frappes mérovingiennes (*texte 145, Fig. 60*). Puis, à l'aube du Moyen Age, un type, devenu localement unique, associera Saint-Martin sur une face et la Cité de Tours sur l'autre. Ce sera alors le "denier tournois" qui, accepté comme valeur fiduciaire sur un large territoire, finira aussi par servir de monnaie de compte (Amandry 2002). La reconnaissance du denier tournois sera officialisée lorsque Philippe II Auguste, en organisant la monnaie royale, reprendra sous sa coupe le droit monétaire concédé à l'abbaye Saint-Martin environ six siècles plus tôt et dont la confirmation la plus anciennement connue remonte à 919.